



Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation

Vendredi 10 novembre 2023

Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au vendredi 10 novembre, 18h.

- Suivi du site du sinistre : le chantier de pose du surfactant se poursuit dans les délais annoncés

Depuis la fin des opérations de secours, c'est le propriétaire du site, Rouen Habitat, qui a pris le relais et assure le gardiennage et la gestion des décombres.

Comme annoncé lors de la réunion publique dimanche 8 octobre dernier, dans un premier temps un surfactant sera posé ; il formera un film à la surface des décombres, permettant de les 'encapsuler' et donc de limiter drastiquement la propagation éventuelle de fibres (même si à ce jour, aucune amiante n'a été détectée dans l'air, cf. infra).

C'est l'entreprise Demosten qui a été retenue par Rouen habitat pour réaliser ce chantier. L'installation du chantier a débuté le lundi 23 octobre à 8h.

Les aléas climatiques ont impacté l'avancement du chantier, mais les délais devraient pouvoir être tenus, sous réserve de l'évolution météorologique.

La première couche (fixateur) est aujourd'hui achevée. La deuxième couche (surfactant) est en cours et réalisée à 80 % : la fin des travaux est envisagée entre le 15 et le 20 novembre.

Pour rappel, l'ensemble de ce mode opératoire intègre les remarques préalables de autorités compétentes (services de l'Etat).

Le système de brumisation est aujourd'hui arrêté, la couche de fixateur permettant de jouer le rôle de fixation des particules en lieu et place de la brumisation. Les brumisateurs sont donc en cours d'évacuation.

Après la pose du surfactant, la seconde phase consistera en l'évacuation des déchets. Rouen Habitat et le maître d'œuvre y travaillent d'ores et déjà :

- le cahier des charges relatif à cette opération d'évacuation est en cours de réalisation ;
- sur la base de ce cahier des charges, la consultation puis le choix des entreprises seront effectués d'ici la fin de l'année 2023. Le mode opératoire retenu pour le retrait des déchets sera défini en lien avec les autorités compétentes (DDETS, Inspection du travail, CARSAT...) ;
- les travaux d'évacuation des déchets devraient démarrer en janvier 2024 et durer jusqu'en juillet/août 2024.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

-Résultats des analyses : aucune amianté détectée sur le site de l'incendie

La dangerosité de l'amiante est liée à son éventuelle inhalation. L'analyse de l'air est donc primordiale. Aucune des nombreuses campagnes de prélèvements effectuées jusqu'à présent n'ont révélé de détection d'amiante dans l'air.

Tous les résultats d'analyse sont publics, dans leur intégralité, sur le site de la Ville : <https://rouen.fr/evenement/2023/10/dernieres-informations-sur-lincendie-immeubles-dans-quartier-saint-julien>

Rouen habitat a fait réaliser par l'entreprise Demosten deux campagnes de prélèvements d'air :

- une campagne effectuée le 23/10/2023 : jour de démarrage de l'installation de chantier et de la base vie, avec prélèvements environnementaux d'air
- une campagne effectuée le 31/10/2023 : pendant les travaux de pulvérisation du fixateur, avec prélèvements environnementaux et sur porteur (ouvrier).

Les résultats, annexés à ce communiqué de presse, sont connus : aucune fibre d'amiante n'a été détectée.

Les prélèvements se poursuivront durant tout le chantier : de nouveaux résultats seront connus en début de semaine prochaine, puis en fin de semaine, à la fin des travaux si ceux-là ont pu aboutir.

Parallèlement, les mesures régulières sur le site se poursuivent : quatre pompes ont été posées aux quatre points cardinaux du site de l'incendie, afin de réaliser des contrôles réguliers. Les mesures réalisées jusqu'à présent n'ont détecté aucune présence d'amiante dans l'air, suggérant l'efficacité du système de brumisation mis en place pour maintenir les éventuelles particules au sol.

Conformément au protocole en vigueur, une nouvelle mesure de l'air a été réalisée au début de cette semaine (aux quatre points cardinaux du site de l'incendie), sur une fenêtre de mesure de 24 heures. Les résultats sont désormais connus : une fois de plus, aucune amiante n'a été détectée. Vous trouverez les résultats annexés à ce communiqué de presse.

- Réouverture du groupe scolaire Pépinières : objectif 4 décembre

Notre priorité est et restera toujours la sécurité, civile et sanitaire, de toutes et tous. C'est la raison pour laquelle la Ville a décidé de fermer provisoirement le Groupe scolaire des Pépinières. Nous faisons tout pour rouvrir l'école dans les meilleurs délais, mais nous ne transigerons jamais avec la sécurité. Les différentes phases d'intervention, en particulier les travaux d'application du surfactant qui sont en cours, conduisent à envisager la date de réouverture de l'école au lundi 4 décembre, sous réserve de la négativité des futurs tests à l'amiante et de l'accord des autorités.

D'ici là, l'accueil des élèves se poursuit au sein de l'école Rosa Parks et du gymnase Nelson Mandela.



La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur www.rouen.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53